



16 mai 2018

Jeux Olympiques Sion 2026 Votation cantonale du 10 juin 2018

La population valaisanne est invitée à se prononcer le 10 juin prochain sur le soutien financier du canton au projet de Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver Sion 2026. Le projet mise sur des jeux durables à taille humaine, avec d'importantes retombées pour l'économie et la population. Le Gouvernement valaisan recommande d'accepter la participation financière maximale de 100 millions de francs, dont 60 millions pour les infrastructures pérennes sises en Valais et 40 millions pour les frais de sécurité. Le Grand Conseil a approuvé cette décision à une large majorité.

Objet soumis au vote

Les citoyennes et citoyens valaisans devront répondre à la question suivante le 10 juin prochain : « *Acceptez-vous la décision du Grand Conseil du 9 mars 2018 concernant le soutien financier du canton du Valais à l'organisation des Jeux Olympiques d'hiver Sion 2026 ?* »

La population valaisanne devra ainsi dire si elle souhaite que le canton participe à hauteur de 100 millions de francs au maximum au projet de Jeux Olympiques d'hiver Sion 2026, à raison d'un maximum de 60 millions de francs pour les infrastructures pérennes situées en Valais et de 40 millions de francs pour les frais de sécurité.

Cette décision est assortie d'un certain nombre de garde-fous prévus par le Grand Conseil, à savoir :

- la possibilité pour le canton de retirer son soutien si le dossier devait changer de façon à mettre en danger son équilibre financier ;
- la représentation du canton dans les processus décisionnels et de surveillance des instances d'organisation des Jeux Olympiques ;
- la collaboration du comité d'organisation avec les Offices régionaux de placement (ORP) et les hautes écoles pour les emplois générés directement par l'organisation des jeux ;
- une gouvernance au service du développement durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources ;
- le respect des normes sociales et salariales en vigueur.

Le Conseil d'Etat recommande d'accepter cette décision, qui a été adoptée par 101 oui, 22 non et 5 abstentions par le Grand Conseil lors de sa session de mars.

Des jeux à taille humaine

Le projet de Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver Sion 2026 mise sur des jeux à taille humaine, dans la lignée de l'Agenda 2020 du Comité International Olympique (CIO). Le concept des sites est basé sur l'utilisation d'infrastructures existantes dans plusieurs cantons, en les adaptant ou en les rénovant lorsque cela est nécessaire.



En Valais, il s'agit des pistes de fond de la vallée de Conches, du centre des loisirs (Feriendorf) de Fiesch, des patinoires de Viège et de Champéry (site encore à l'étude), des pistes de ski de Crans-Montana et de Thyon/Veysonnaz ainsi que du stade de Tourbillon à Sion et du CERM de Martigny. Un village olympique, financé par des investisseurs privés, sera bâti à Sion sur le modèle d'un écoquartier.

Responsabilités clarifiées

Swiss Olympic, la commune de Sion et l'Etat du Valais ont obtenu un accord de principe de la part du Comité International Olympique (CIO) pour signer conjointement le contrat de ville hôte, tout en déléguant l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver Sion 2026 à une association ou à une société anonyme. Le CIO accepte que les garanties financières soient limitées.

Développement durable au cœur du projet

Le développement durable est un élément central du projet Sion 2026. L'Etat du Valais et la commune de Sion ont mandaté la Fondation pour le développement durable des régions de montagne (FDDM) pour accompagner le projet de candidature sous l'angle de la durabilité. Des évaluations et recommandations sont fournies régulièrement, au fur et à mesure de l'avancement du dossier. Elles couvrent toutes les dimensions du développement durable, à savoir les aspects environnementaux, mais aussi sociaux et économiques.

Grâce à la création d'une Fondation pour l'héritage olympique, dotée de 100 millions de francs, l'effet des Jeux Olympiques se prolongera sur le long terme. Des projets spécifiques seront mis en place pour matérialiser l'héritage des Jeux.

Retombées importantes

Les Jeux Olympiques sont l'un des principaux événements mondiaux en termes d'impact médiatique. Ils permettront à Sion, au Valais et à la Suisse de rayonner dans le monde entier.

Du point de vue économique, les retombées attendues sont importantes : 2 milliards de francs injectés dans l'économie nationale et cantonale, un nouvel élan pour les sports d'hiver et l'ensemble du tourisme quatre saisons, 1.5 à 2.4 millions de nuitées entre la période de préparation et la fin des Jeux, des dépenses de visiteurs estimées pendant les JO entre 434 et 707 millions de francs. Le chiffre d'affaires global est évalué entre 4.24 et 5.25 milliards de francs. Le volume de travail généré par les Jeux représente environ 6'000 emplois.

Les JO auront également un effet bénéfique sur la pratique du sport par toutes les catégories de la population, et par conséquent sur la santé publique. Ils offriront de plus une opportunité unique de développer et de tester de nouveaux produits et représentent ainsi un accélérateur de mutations d'importance.

Personne de contact

Frédéric Favre, président de la Délégation du Conseil d'Etat aux Jeux Olympiques et chef du Département de la sécurité, des institutions et du sport, 027 606 50 05

Christophe Darbellay, chef du Département de l'économie et de la formation, 027 606 40 00

Roberto Schmidt, chef du Département des finances et de l'énergie, 027 606 23 05